

mancier ; il sentit qu'il devait reprendre son sang-froid, et ruser avec une pareille innocence.

— Alors, je n'ai plus qu'une chose à te dire, mon enfant, ajouta-t-il.

— Dites, mon père, je vous écoute.

— Si monsieur Christian n'est point un débauché, s'il t'aime purement, j'ai beau l'avoir chassé, il reviendra.

— Oh ! j'en suis sûre !

— Alors, s'il ne revient pas . . .

Rétif s'arrêta hésitant, car il sentait qu'il commettait une mauvaise action.

— Eh bien, s'il ne revient pas ? demanda Ingénue le sourcil froncé.

— S'il ne revient pas, croiras-tu enfin que tu t'es trompée sur son compte, et qu'il n'en voulait qu'à ta vertu ?

— Mon père !

— Le croiras-tu ?

— Dame !

— Avoue donc ! car, en vérité, tu me fais peur avec cette ténacité : tu as l'air d'une femme sans cœur.

— Oh ! dit-elle en souriant.

— Réponds.

— Eh bien, j'avoue que si monsieur Christian ne revient pas, cela m'étonnera beaucoup.

— Ah ! ah ! cela ne fera que t'étonner ? Tu es bien bonne !

— Cela me donnera aussi des soupçons sur lui.

— Des soupçons qu'il était envoyé par le prince, comme monsieur Auger ?

— Non, jamais ! dit Ingénue.

— Mais quels soupçons, alors ?

— Soupçons que vous l'avez découragé.

— Bah ! l'amour vrai se désespère : il ne se décourage pas. Or, je fais une gageure avec toi ; veux-tu ?

— Mon père, dit Ingénue avec une souffrance visible, ne riez pas ainsi, je vous en prie ; vous me faites de la peine.

Mais Rétif n'entendait point ou ne voulait point entendre. Il continua.

— Je gage, dit-il, que d'ici à quinze jours . . . non, quinze jours, ce n'est pas assez ; je gage que, d'ici à un mois, monsieur Christian ne reparaitra plus.

— Pourquoi d'ici à un mois justement ? dit Ingénue, qui encore une fois touchait Rétif au défaut de la cuirasse ; pourquoi, s'il cesse de venir, ce sera-t-il pour quinze jours ou un mois, et non pour toujours ?

— Je dis, fit Rétif désarçonné, je lui dis un mois, tu entends, comme je dirais six mois, comme je dirais un an, comme je dirais toujours . . . Est-ce que je sais, moi ?

— Eh bien ! fit Ingénue, je suis plus savante que vous, alors, mon père.

— Toi ?

— Oui, moi.

— Et tu dis ?

— Je dis, répéta Ingénue, que, s'il ne vient pas d'ici à un mois, c'est qu'il ne reviendra jamais.

— Certainement.

— Mais j'ajoute encore que, s'il ne vient pas d'ici à demain, c'est qu'il ne viendra pas d'ici à un mois.

— Très bien, amour, très bien ! s'écria Rétif enchanté de voir Ingénue abonder dans son sens.

Puis, tout bas,

— D'ici à un mois, se disait le romancier, combien n'y aurait-il pas de choses qui auront fait oublier, soit Christian à Ingénue, soit Ingénue à Christian !

Rétif, ce grand Homère des héros d'amour, comptait sans la jeunesse, qui domine la fortune, et sans la fortune, qui presque toujours protège la jeunesse.

Comme Ingénue était sûre de revoir, de près ou de loin, Christian, le soir ou le lendemain, elle reprit son visage calme, et attendit.

Quand à Rétif, tout haletant de cette lutte acharnée, il alla reprendre la composition de ses *Nuits de Paris*.

XXVIII.

MONSIEUR AUGER.

Auger, l'illustre objet de la longue conversation que nous venons de raconter, avait fait des promesses à monsieur le comte d'Artois et des menaces à Rétif de la Bretonne.

Il s'agissait, maintenant, de tenir les unes et de réaliser les autres.

Cependant, il avait été plus loin en menaces et en promesses qu'il ne lui était possible d'aller en réalité.

En promesses, on a vu le résultat de la tentative faite à l'endroit de Rétif de la Bretonne.

En menaces, les temps étaient un peu changés ; les lettres de cachet ne s'obtenaient plus aussi facilement que du temps de monsieur de

Sartines. Louis XVI, honnête homme, avait des velléités d'homme juste ; il lui arrivait bien encore de se laisser aller parfois, comme pour Beaumarchais, à envoyer un écrivain à Saint-Lazare ou à la Bastille ; mais au moins voulait-il que cet écrivain eût commis ou eût l'air d'avoir commis une faute.

Pas moyen donc de demander une lettre de cachet contre Rétif de la Bretonne. Cette raison que, père, il n'avait pas voulu consentir au déshonneur de sa fille, excellente auprès de Louis XV, eût été fort mauvaise auprès de Louis XVI.

Rétif avait bien prévu cela, lorsqu'il avait bravement accepté la guerre.

Aussi se mit-il à surveiller bravement Ingénue.

Cette surveillance mit les qualités de limier de monsieur Auger en défaut pendant huit grands jours.

C'était beaucoup. Monsieur le comte d'Artois n'avait donné que quinze jours à Auger. D'ailleurs, Auger ne lui avait demandé que cela.

Rétif ne quittait plus sa fille, il se mettait avec elle à la fenêtre, et quand Auger paraissait à l'un ou à l'autre bout de la rue, il lui souriait ironiquement ou le saluait d'un air goguenard.

Ainsi découvert, le Mercure de monseigneur le comte d'Artois s'éloignait furieux.

Les précautions de Rétif s'étendaient aux plus petits détails.

Pas un pain, un cornet d'épicerie n'entraît chez l'écrivain sans avoir été visité. Rétif inventait des ruses de guerre pour avoir la satisfaction de les combattre.

Quand il sortait avec Ingénue, c'était un Argus ayant, dans les pans de sa redingote de vingt ans beaucoup plus d'yeux qu'Argus, l'espion de la reine des dieux, n'en avait par tout son corps.

Auger, qui courait nuit et jour, finissait par être sur les dents.

Dans les églises, chez les marchands, il était toujours au guet et toujours repoussé ;

Repoussé quand il envoyait des émissaires suspects, auxquels Rétif de la Bretonne, comme il le lui avait promis, fermait incivilement la porte au nez ;

Repoussé quand il écrivait ou faisait écrire, et qu'une vieille femme, sous la coiffe d'une voisine ou le béguin d'une dévote, voulait s'approcher d'Ingénue pour lui glisser une lettre ;

Repoussé même quand il tentait d'échanger

avec Ingénue, qui, du reste, ne s'y prêtait en aucune façon, un simple coup-d'œil.

Il ne lui restait donc plus qu'à employer la violence, comme il en avait menacé Rétif de la Bretonne. Un soir, il en essaya.

Ce soir-là, Ingénue revenait, avec son père, de sa promenade habituelle chez Réveillon. Auger fondit comme un désespéré sur la jeune fille ; il voulait la séparer de son père, l'enlever dans ses bras et l'emporter dans un fiacre qui l'attendait au coin de la rue.

Rétif, au lieu d'engager une lutte dans laquelle il eût succombé certainement, passa sa canne entre les jambes du ravisseur, et cria de toutes ses forces : « A la garde ! »

Ingénue, qui ne se souciait pas le moins du monde de monsieur Auger, et qui n'avait de mémoire, de vœux et de souhaits que pour Christian, quoiqu'il n'eût point reparu, cria aussi.

Auger s'embarrassa les jambes dans le ruisseau ; il voulut se relever et ressaisir la proie qui lui échappait, mais les cris de ses victimes attirèrent aux fenêtres des témoins, en même temps que paraissait une escouade du guet à l'extrémité de la rue où avait lieu l'attaque.

Auger n'eut que le temps de s'enfuir à toutes jambes, en maugréant contre la Providence, qui délivre les jeunes filles des ravisseurs, et les patrouilles, qui protègent les faibles contre les forts.

Mais Auger ne se tint pas pour battu. Il se promit de recommencer avec plus de chances.

— Si je n'eusse pas été seul, se dit-il, la jeune fille eût été enlevée, et une fois enlevée et dans la maison du prince, ma foi, le prince devenait responsable de l'événement.

Auger prit un aide.

Mais Auger avait compté sans Rétif de la Bretonne ; le vieillard, de son côté, s'obstinait encore plus à ne pas se laisser enlever sa fille qu'Auger à la lui enlever. Depuis la tentative de ce dernier, chaque fois qu'il revenait de chez Réveillon, la seule maison que fréquentât sa fille, Rétif se faisait suivre par des ouvriers de la fabrique, gens en général peu amis des aristocrates, et qui, guettant avec passion la chance de distribuer quelques rudes coups, consentaient à se blottir dans le coin des bornes ou des portes cochères, pour allécher, par une apparente et trompeuse solitude, l'ennemi du repos d'Ingénue.

Auger contrefit l'homme ivre ; il s'était ha-

billé en cocher. Son compagnon, aussi peu irritable que lui, l'aidait à barrer la rue ; ils chantaient l'un et l'autre, avec une voix avinée, une chanson populaire.

Quand Rétif arriva au désert des Bernardins, à neuf heures et demie du soir, heure indue pour ces quartiers, Auger, qui reconnut le pas et la démarche de ses victimes, vint à Ingénue en débouchant, et protesta qu'il voulait l'embrasser.

Elle cria ; il fondit sur elle, et cette fois il eut le temps de l'enlever entre ses bras.

Rétif cria au secours, mais le compagnon d'Auger lui saisit la perruque et la gorge tout ensemble.

Il était déjà trop tard : le signal était donné, l'appel était fait. Mes deux héros de carrefour, avant d'avoir fait un pas vers le fiacre, se virent cernés par quatre vigoureux gaillards qui, armés de bâtons et de nerfs de bœufs, se mirent à s'escrimer sur le dos des ravisseurs, en accompagnant chaque horion d'une épithète, d'autant plus désobligeante qu'elle était méritée.

Force avait donc été à Auger de lâcher Ingénue et à son compagnon d'abandonner Rétif. Le père et la fille avaient profité de cet abandon pour gagner leur porte, la refermer derrière eux, et, leurs cinq étages grimpés, ils avaient eu le temps de se mettre à la fenêtre avant que la correction qui s'administrerait dans la rue fût complètement achevée.

Il faut avouer aussi que les quatre vengeurs y mettaient plus que de la justice, ils y mettaient de l'enthousiasme : ils trouvaient un grand plaisir à la besogne, et la faisaient durer le plus longtemps possible ; en conséquence, ils travaillèrent les côtes de M. Auger et de son acolyte jusqu'à ce que l'acolyte de M. Auger restât sur le carreau.

Quant à M. Auger, il s'esquiva moulu, grâce à un pistolet dont il s'était muni, qu'il se décida à montrer, et dont les bâtons eurent peur.

Cette scène, qui fit grand bruit dans le quartier, posa la vertu d'Ingénue comme une citadelle imprenable.

Le commissaire releva le blessé, que nul ne réclamait, et l'on parla de le pendre, pour avoir volé sur le grand chemin.

Cette aventure enleva toute espérance et ôta tout enthousiasme à M. Auger, lequel, remis de ses blessures, s'en vint, l'oreille basse, trouver un soir le prince, au moment où celui-ci venait de se mettre au lit.

Malheureusement pour monsieur Auger, son

Altesse Royale était, ce soir-là, de mauvaise humeur ; elle avait perdu deux mille louis contre monsieur le duc d'Orléans, en faisant courir des chevaux français, concurremment avec des chevaux anglais ; elle avait reçu un sermon du roi pour son irréligion, et elle avait été boudée de la reine, pour avoir tourné le dos au roi.

Ce soir-là, ce n'était point un prince maniable. Auger savait tout cela, mais Auger n'avait le choix ni de l'heure ni du moment.

Auger n'avait demandé à son maître que quinze jours pour réussir dans ses machinations contre Ingénue ; on était au dix-septième, et, en se couchant, le prince avait dit :

— Voilà huit jours que je n'ai point entendu parler de monsieur Auger ; qu'on aille me chercher ce drôle, afin que je lui frotte les oreilles !

Et, comme monsieur Auger avait le malheur de n'être point aimé de la valetaille, un laquais s'était précipité par les degrés, afin d'exécuter plus vivement les ordres de son Altesse Royale.

Le laquais avait manqué d'en crever d'essoufflement ; mais, dix minutes après l'ordre donné, monsieur Auger était dans l'antichambre du comte d'Artois.

Quand il se présenta devant Son Altesse Royale, le prince, après avoir battu son oreiller à grands coups de poings, cherchait un dos pour se remettre en haleine, comme Mercure.

— Ah ! monsieur Auger ! s'écria le prince, c'est vous enfin ! c'est bien heureux, par ma foi !... Je vous croyais parti pour l'Amérique. . . Aurai-je bonne chance de votre côté, au moins ?

Auger répliqua par un soupir triste et prolongé.

Le prince comprit.

— Qu'est-ce que cela ? fit-il ; ne m'apportez-vous donc pas de bonnes nouvelles de cette jeune fille ?

— Eh ! monseigneur, répondit le malheureux messager, d'amour, hélas ! non.

— Pourquoi cela, je vous prie ?

— Parce que tous les malheurs du monde ont fondu sur moi, monseigneur.

Et Auger raconta le plus lamentablement qu'il put les malheurs qui avaient fondu sur lui.

Le prince l'écouta sans la moindre compassion. Auger était désespéré : aucune sympathie pour tant d'infortunes n'apparaissait sur le visage du prince.

— Vous êtes un imbécile ! dit Son Altesse Royale quand la péroraison fut achevée.

— C'est vrai, monseigneur, fit Auger en s'in-

clinant ; voilà déjà longtemps que je m'en suis aperçu.

— Mais ce n'est pas le tout que d'être un imbécile, vous êtes un mauvais serviteur !

— Ah ! pour cela, Altesse...

— Un drôle !

— Monseigneur !

— Le dernier des croquans !... Quoi ! ce n'est pas assez que d'échouer, vous allez compromettre ma livrée, qui n'est déjà pas trop populaire, à recevoir des coups de bâton !

— Mais, monseigneur, il n'y a pas de ma faute : c'est de la fatalité !

— Si je m'en croyais, je vous désavouerais absolument ; je dis plus...

— Ah ! monseigneur, vous ne pouvez rien dire de plus !

— Si fait, monsieur ; et au cas où l'on vous rechercherait, je vous laisserais pendre.

— Ce serait une triste récompense du mal que j'ai eu et de la peine que j'ai prise pour vous, monseigneur.

— Le beau mal ! la grande peine ! une fillette, pas d'appui, pas de connaissance, et, pour garde du corps, un infirme !

— Ceux qui ont frappé sur nos épaules, à mon compagnon et à moi, n'étaient pas des infirmes, monseigneur !

— On est rossé une fois, j'admets cela ; mais raison de plus, mordieu ! pour prendre sa revanche.

— Ce n'était pas facile, monseigneur : tout le quartier était prévenu.

— Belle raison ! où la force échoue, reste la ruse.

— Le vieux père est un véritable renard, monseigneur.

— On se délivre du père.

— Impossible ! ce vieux folliculaire est de fer et de coton à la fois.

— Qu'entendez-vous par là ?

— De fer, pour frapper ; de coton pour recevoir les coups.

— On amadoue la fille.

— Pour amadouer la fille, monseigneur, encore faut-il lui parler, ou tout au moins la voir.

— Eh bien ?

— Eh bien ! impossible de la voir ou de lui parler, monseigneur.

— Mais vous n'avez donc pas la moindre imagination ! s'écria le prince furieux ; mais vous êtes donc une brute inepte, un stupide animal, un simple palfrenier d'amour ! mais vous

ne valez donc pas un Savoyard ! vous êtes donc au-dessous d'un Auvergnat ! Je vous fais le pari que le premier venu que je prendrai, monsieur Auger, que le commissionnaire du coin de la borne fera l'affaire que vous manquez, et, qui plus est, à votre honte, la fera bien.

— J'ose croire que non, monseigneur.

— Mais enfin, monsieur, comment faisaient donc Bontems, Bachelier, Lebel, ces héros ? Comment faisait le valet de chambre du régent ? Comment faisait le secrétaire de monsieur de Richelieu ? Y a-t-il exemple que Bachelier ou Lebel, Bontems ou Raffé, aient jamais manqué une aventure ? N'y avait-il pas Monceaux du temps du régent ? le Parc-aux-Cerfs du temps de Louis XV ?... « Impossible ! impossible ! » Eh ! morbleu ! c'est la première fois qu'un roi ou un prince entend ce mot-là !

— Cependant, monseigneur, quand la force des événements...

— Sottise ! sottise ! monsieur Auger, rien ne force les hommes. Ce sont les hommes au contraire, — je parle des hommes habiles, bien entendu, — ce sont les hommes qui forcent les événements. Cordieu ! monsieur Auger, je l'ai vue, moi, cette petite fille ; je suis monté dans sa chambre ; et si l'appartement n'eût pas senti si fort le papier d'imprimerie et les bouquins poudreux ; si j'eusse été assuré qu'il n'y avait pas quelque amant caché dans une armoire et prêt à faire scandale ; si, en un mot, j'eusse été un simple officier de mes gardes, au lieu d'être moi-même, je ne sortais de chez elle qu'après avoir ébauché sa conquête. Est-ce vrai, cela, monsieur ?

— Certes, monseigneur.

— Mais non, voilà que je suis assez naïf pour faire les choses en prince ! voilà que j'ai mon Bontems, mon Bachelier, mon Lebel que je paie ! et voilà que l'affaire manque par la faute de celui qui devait la faire réussir !... J'ai du malheur, en vérité, d'être prince du sang : le plus mince élève de la basoche me rirait au nez de n'avoir point su triompher de mademoiselle Ingénue Rétif de la Bretonne !

— Je supplie monseigneur.

— Vous êtes un cuistre, monsieur Auger ! allez à l'école !

— Mais, monseigneur, Bachelier, Lebel, Bontems et tous les hommes que Votre Altesse me fait l'honneur de me citer, monseigneur, tous ces hommes-là vivaient dans un autre temps.

— Oui, je le sais, monsieur, dans un temps où

Les princes avaient des serviteurs, si intelligents, si adroits, qu'ils n'avaient qu'à souhaiter pour être obéis.

— Monseigneur, en ce temps-là, c'était le bon temps ; mais, aujourd'hui, les jours sont mauvais.

— Et en quoi le temps dont je parle était-il meilleur que le nôtre ? Voyons, monsieur.

— Mais, monseigneur, en ce que monsieur Bachelier avait des ordres en blanc, des lettres de cachet en blanc... Quand je dis monsieur Bachelier, je dis monsieur Lebel, je dis monsieur Bontems. Ils commandaient à tous les commissaires de Paris, à la maréchaussée en province. Pour monsieur le duc d'Orléans régent, il avait tant de grandes dames, qu'il ne descendait pas jusqu'aux bourgeois, et monsieur le duc d'Orléans actuel se pourvoit de chevaux, de voitures et de maîtresses en Angleterre.

— Bon ! et monsieur le duc de Richelieu, quand il était jeune et qu'il courtisait les princesses du sang, malgré le chef de l'Etat, leur père !... Mademoiselle Ingénue est-elle plus difficile à obtenir que mademoiselle de Valois, et monsieur Rétif de la Bretonne est-il plus puissant que Philippe d'Orléans ?

— J'ose répéter à votre Altesse Royale que toutes les bonnes traditions se perdent ; il faut, comme dit monsieur Mercier, qu'on approche de quelque cataclysme ; ce qui était regardé autrefois comme une grâce est appelé aujourd'hui un déshonneur. En vérité, monseigneur, excusez-moi de vous dire de pareilles choses : je ne sais pas si ce sont les princes qui s'en vont, ou les honnêtes femmes qui viennent ; mais, aujourd'hui, on recule devant tout, et la preuve, c'est que Votre Altesse Royale me déclare que, si les ravisseurs d'Ingénue sont poursuivis, elle me livrera pour être pendu. Est-ce bien encourageant, voyons, monseigneur ? Ah ! qu'on me donne une lettre de cachet, une entrée à la Bastille pour ce Rétif de la Bretonne ! il l'a méritée cent fois, et ce ne sera pas lui faire une injustice ; qu'on me donne un piquet d'agens de police pour rouer de coups ceux qui nous ont ronés, et je garantis à Votre Altesse Royale que la belle sera prise avant deux jours. Seulement pour cela, il faut qu'on ne craigne ni le bruit ni les coups. Les coups, je ne les crains pas, et je les ai reçus bravement ; mais, le bruit, Votre Altesse Royale n'en veut pas.

— Non, certes, je n'en veux pas ! s'écria le prince. Voyez donc un peu le beau mérite de

me satisfaire en me mettant en jeu ! Pardieu ! si je vous donne une armée de trois mille hommes, il est à peu près certain que vous réduirez monsieur Rétif ; si je vous donne un bon pour prendre quatre canons aux Invalides, il me paraît probable que vous enfoncerez la porte de mademoiselle Ingénue ; mais ce que je demande, moi, entendez-vous ? c'est de l'adresse, c'est de l'imagination, c'est de la diplomatie. Vous me répondez, que les temps sont changés ; parbleu ! oui, ils le sont, puisque je ne vous ai pas encore fait brancher pour la confusion dont vous me couvrez ! Si de pareilles demoiselles sont plus inexpugnables qu'au temps de Bachelier et de Lebel, morbleu ! il fallait vous montrer plus fort que Lebel ou Bachelier, voilà tout. J'entends dire tous les jours que le monde marche, que le siècle fait des progrès, que les lumières se répandent ; marchez avec le siècle ! et puisque la lumière se fait, voyez-y clair !

Auger voulut répliquer ; mais le prince, lancé dans sa colère, était allé si loin qu'il ne pouvait plus reculer.

Le comte d'Artois se dressa sur son lit, et, montrant la porte avec un geste de roi.

— Sortez, monsieur, dit-il, sortez !

— Monseigneur, répondit Auger s'inclinant, je ferai mieux une autre fois.

— Point du tout, vous ne me comprenez pas : je vous ordonne de sortir pour ne plus rentrer.

— Comment, monseigneur ?

— Je ne veux plus de vos services.

— Quoi ! Votre Altesse me chasse ? s'écria Auger stupéfait.

— Oui.

— Sans motifs ?

— Comment, sans motifs ?

— Je veux dire sans torts.

— C'en est un d'échouer, monsieur, et celui-là, Dieu merci ! vous l'avez eu.

— Monseigneur, laissez-moi essayer encore...

— Jamais !

— Peut-être trouverai-je quelque ruse.

— Inutile ! Si je persiste, je réussirai, mais par un autre que vous, mon cher ; ce sera le moyen de vous prouver que vous êtes un âne. Allez !

Le prince, cette fois, avait parlé en maître ; il n'y avait donc rien à répliquer. Il tira une bourse de son secrétaire la jeta à Auger, se tourna du côté de la ruelle, et cessa de parler.

Auger, un instant confondu par ce qu'il appelait une noire ingratitude, ramassa la bourse, et sortit en disant, assez haut pour que le prince l'entendit :

— C'est bon, je me vengerai !

— Mais, comme cette menace ne pouvait regarder le prince, le prince ne se retourna même point.

Il soufflait sa colère ou ronflait.

Monseigneur le comte d'Artois avait tort de ronfler : il n'y a pas de petit ennemi, même pour un grand prince.

Témoin madame Dubarry, qui fut un instant une plus grande princesse que les princesses du sang, et qui eut pour ennemi un petit nègre qui lui fit couper cette même tête sur laquelle, en se jouant, elle avait essayé cette même couronne de France qui devait porter si grand malheur à Marie-Antoinette.

XXIX.

LE CURÉ BONHOMME.

On se demande sans doute quel genre de vengeance monsieur Auger, c'est-à-dire un misérable laquais, pouvait tirer de son Altesse Royale monseigneur le comte d'Artois, prince du sang.

Monsieur Auger perdait, il est vrai, sa fortune et son avenir, — puisqu'il y a parfois un autre avenir que la potence pour les misérables de l'espèce de monsieur Auger ; — monsieur Auger ne figurait plus parmi les ustensiles de la cour ; monsieur Auger ne trouvait plus sous sa dent ce pain tout cuit de la servitude qui a des charmes si puissants sur les cœurs lâches et les âmes avilies.

Ce sont là, convenons-en, des griefs qui ne se pardonnent pas.

Monsieur le comte d'Artois aurait dû penser à cela, avant de se faire un ennemi tel que M. Auger.

Mais, nous l'avons dit, avec l'impudente insouciance de la jeunesse, le prince s'était retourné contre la muraille, et, au lieu de méditer, il avait ronflé.

Funeste indifférence ! Les époques changent, et l'ennemi microscopique prend, à de certaines heures, les proportions du géant Micromégas.

Au reste, ne nous appesantissons pas sur un sommaire qui pourrait trop en dire au lecteur ; la vengeance de monsieur Auger se déduira du récit qu'on va lire.

Trois jours après cette scène violente entre le valet et le maître, un homme pâle, les traits altérés, sans souffle et sans force, se présentait chez le curé de la petite paroisse Saint-Jacques-du-Chardonnet ou du Chardonneret, soit que le lecteur veuille faire remonter l'étymologie de la rue au genre végétal ou au genre animal.

Il était une heure de l'après-midi ; il faisait une splendide journée d'automne, lumineuse comme un sourire de vieillard ou un coucher de soleil.

Le curé venait d'achever de dîner ; il avait accompli tous ses offices. Assis sur un banc de gazon, dans son jardin, il lisait, au lieu de son bréviaire, une brochure qui venait de paraître, et que les uns attribuaient à monsieur de Mirabeau, d'autres à monsieur Marat, d'autres à d'autres.

Toujours est-il que, quel que fût l'auteur de l'écrit, l'écrit était des plus patriotiques.

Ce digne curé, élève de la charité du siècle, et bercé par la philosophie de Port-Royal, pratiquait un culte de fantaisie non encore défini, mais qui devait, soixante ans plus tard, se trouver représenté par la doctrine de l'abbé Châtel ; c'était un mélange d'incrédulité et de religion formant une croyance assez commode.

On n'était plus au temps des prélats qui coordonnaient à la fois l'exercice de l'esprit et de la conscience *ad usum ecclesie*.

Notre curé respectait Dieu, mais s'occupait infiniment plus que le pape ne l'eût autorisé des affaires temporelles de la France. C'était, à coup sûr, un de ces pasteurs qui, quatre ans plus tard, prêterent, avec enthousiasme, serment à la constitution et qui aidèrent la révolution à sortir de ses langes.

L'abbé Bonhomme, — c'était un excellent nom de pasteur chrétien, — lisait donc cette brochure, quand mademoiselle Jacqueline, sa servante, l'appela dans son petit jardin, pour qu'il répondit à l'homme échevelé et pâle dont nous venons de parler.

L'abbé donna ordre qu'on introduisit auprès de lui cet homme ; mais préalablement il cacha sa brochure sous un banc, dans une touffe épaisse de réséda.

Les prêtres sont, comme les médecins, un peu physionomistes. Il faut avouer que, même dans les bons temps, on ne va pas vers eux sans avoir absolument besoin d'eux ; si bien qu'ils ont pour habitude et pour instinct de s'inquiéter, quand

on les aborde, quel genre de service on vient réclamer d'eux.

L'abbé Bonhomme, jugeant à l'extérieur de cet homme qu'il était du commun et fort troublé, se remit sur son banc, leva son nez chargé de grosses lunettes sur le nouveau venu, qu'il commença à tenir à distance en lui adressant les mots suivants :

— C'est bien, monsieur... Que voulez-vous ?

L'homme s'arrêta ; son émotion, feinte ou réelle, était visible ; il roulait son chapeau entre ses doigts tremblans.

— Mauvaise figure ! murmura l'abbé Bonhomme, mauvaise figure !

Et il regardait si dame Jacqueline, sa chambrière, était à portée d'entendre son appel et d'y répondre.

L'homme s'aperçut bien de l'effet qu'il produisait, et prit un air de plus en plus humble.

— Monsieur le curé, murmura-t-il, je viens vous faire une confidence.

« Ah ! pensa Bonhomme, c'est quelque voleur qu'on poursuit... Mauvaise affaire ! »

— Monsieur, répliqua-t-il, un prêtre n'est point un notaire : il ne reçoit point de confidence, il entend des confessions.

— C'est précisément la faveur que je désire obtenir de vous, monsieur le curé. Voulez-vous m'entendre en confession ? demanda l'homme effaré.

« La peste soit de ce drôle ! dit en lui-même le curé ; je faisais une si bonne digestion quand il est venu... »

— Mais, mon cher monsieur, ajouta-t-il tout haut, une confession, c'est toujours chose grave, et cela ne se fait pas dans un jardin. Attendez que je sois à l'église, dans mon confessionnal, et, alors, nous verrons...

— Alors, monsieur le curé, permettez-moi de vous demander quand vous serez à votre confessionnal.

— Demain, après-demain...

L'homme secoua la tête d'une façon désespérée.

— Oh ! je n'attendrai jamais jusque-là ! dit-il.

— J'en suis fâché, monsieur ; mais j'ai sur ce chapitre des règles que je me suis faites. Je confesse le matin, de huit heures à midi, et jamais plus tard, à moins d'urgence.

— C'est trop tard, monsieur le curé ! c'est trop tard ! il me faut l'absolution tout de suite.

— Je ne comprends pas du tout, dit Bonhomme de plus en plus inquiet.

— C'est bien facile à comprendre, cependant : il me faut l'absolution avant de mourir.

— Mon cher ami, permettez-moi de vous dire, répliqua le curé, que vous n'avez pas l'air d'un homme en danger de mort.

Et il s'agita sur son siège de gazon, de plus en plus inquiet de la tournure que prenait cette affaire.

— Voilà, cependant, monsieur le curé, ce qui sera arrivé dans une heure d'ici.

— Comment cela ?

— Parce que, après avoir eu l'absolution de mon crime...

— Alors, c'est un crime que vous avez commis et dont vous voulez vous confesser.

— Un abominable crime, monsieur le curé !

— Oh ! oh ! dit Bonhomme de plus en plus ému.

Et il commença de regarder autour de lui pour reconnaître en cas de danger, ses moyens de défense ou de fuite.

L'homme continua, sans paraître faire attention aux dispositions prudentes que prenait le curé.

— Un crime après lequel je ne puis plus vivre, et pour lequel il me faut au moins l'absolution d'un prêtre, afin que je paraisse plus tranquille devant Dieu.

— Mais, objecta le curé, vous prenez là une route impossible.

— Comment ?

— Je ne puis vous laisser vous tuer.

— Oh ! empêchez-m'en, empêchez-m'en ! s'écria l'homme avec un sourire qui glaça le prêtre de terreur.

— Si je ne vous en empêche pas, c'est que je serai moins fort que le diable, qui vous possède. J'entends par le diable, le mauvais esprit ; car enfin, ajouta-t-il avec un sourire, tout effrayé qu'il était, vous ne me supposez pas capable de vous croire réellement possédé, comme l'eût pu croire un ecclésiastique du moyen âge, et cependant l'Écriture dit *diabolus* ; tous les livres saints le nomment ; je ne ferais donc, à tout prendre, que mon devoir en vous croyant véritablement au pouvoir du diable.

— Mais vous préférez ne pas m'y croire ? répondit l'homme avec une douceur qui n'était pas exempte d'ironie.

— On a ses idées, mon ami.

— Sans doute, monsieur le curé, vous avez les

vôtres : moi j'ai les miennes aussi, et particulièrement celle d'aller me jeter à la Seine au bout de la rue, aussitôt que je serai absous.

— Mais, mon cher monsieur, répondit le curé, je ne puis vous absoudre ayant de pareils projets ; le suicide est un péché mortel ; le désir seul de vous tuer constitue ce péché : vous ne pouvez détruire ce que Dieu a fait.

— Etes-vous bien sûr que ce soit Dieu qui m'ait fait, monsieur le curé ? demanda le pécheur avec ce doute ironique dont, une première fois déjà, il avait donné l'exemple.

Le curé regarda celui qui l'interrogeait ; puis, comme un homme dont l'intelligence fait une immense concession à la foi.

— Je dois le croire, comme je crois au diable, dit-il, puisqu'il y a dans l'Écriture que Dieu a fait l'homme et la femme. Je vous répète donc que, si vous mourez, vous mourrez en état de péché mortel ; ce qui n'est pas une mince affaire, surtout si déjà votre conscience est chargée comme vous le dites.

— Chargée, surchargée, écrasée, monsieur le curé ! au point que je ne puis plus porter ce fardeau, et que vous voyez un homme réduit au désespoir.

— Voyons, voyons cela, dit le curé, en qui la charité s'éveillant prenait peu à peu la place de la crainte ; le désespoir... cela se guérit.

— Oh ! alors, monsieur le curé, si vous connaissez un remède, indiquez-le-moi.

— Si le remède n'existe pas, au moins y a-t-il le médecin... Je suis ce médecin.

— Oh ! monsieur le curé.

— C'est à moi que les âmes s'adressent quand elles souffrent.

— Aussi me suis-je adressé à vous.

— Soyez le bienvenu, mon fils.

— Vous consentez donc à me confesser ?

— Oui.

Et le digne curé Bonhomme se leva pour aller à l'église.

Mais il faisait si doux, si chaud, si beau, que c'eût été péché de quitter ce bon air et ces charmans ombrages. En effet, le jardin envoyait ses parfums et sa fraîcheur ; le siège gazonneux du curé avait pris cette languissante et moëlleuse souplesse qui semble une complaisance des choses inanimées pour les besoins du corps.

Le curé, à moitié levé déjà, retomba sur son banc en poussant un soupir.

— J'ai entendu dire, fit-il, que Dieu aime les révélations faites à sa face, c'est-à-dire en plein

air, sous son ciel, devant sa nature, et que les secrets de l'homme lui parviennent mieux à travers les nuages qu'à travers les murs de pierre d'une cathédrale.

— C'est mon avis aussi, murmura humblement le pécheur.

— Eh bien ! alors, il ne vous contrarie point, continua le curé satisfait, de me conter à l'oreille, ici, loin de tous les témoins, ce que vous m'eussiez raconté dans le confessionnal ? Votre plaie est douloureuse, ne l'irritons point par le déplacement.

— Volontiers, dit l'homme, qui parut s'accommoder parfaitement de la proposition du curé ; faut-il que je me mette à genoux, mon père ?

Le curé leva les yeux, regarda autour de lui et vit à une fenêtre basse sa servante, qui suivait cette scène avec curiosité.

Il la fit remarquer à son pénitent.

— Eh bien, dit celui-ci, qui avait fait connaissance avec elle par son introduction dans le jardin, c'est mademoiselle Jacqueline... je la connais.

— Oui ?... Eh bien ! vous voyant à genoux, répondit le curé, elle ne comprendrait pas, et elle pourrait venir, ce qui nous gênerait, tandis qu'elle ne peut rien trouver que de naturel à notre conversation. Asseyez-vous donc là, près de moi, et commencez.

XXX.

LA CONFESSION.

L'homme fronça le sourcil, fit quelques grimaces de douleur, s'agita par quelques soubresauts convulsifs.

Le curé, qui n'était pas complètement rassuré, se recula un peu.

— Comment vous appelez-vous, d'abord, mon fils ? demanda-t-il.

— Auger, monsieur le curé.

— Auger, répéta machinalement celui-ci. Que faites-vous ?

— Monsieur le curé, je suis ou plutôt j'étais au service de monseigneur le comte d'Artois.

— En quelle qualité ? demanda le curé Bonhomme avec surprise.

— En qualité...

Auger parut hésiter.

— D'homme de confiance, continua-t-il.

La surprise du curé augmentait, comme il est facile de le croire.